

– Ingénierie Publique : un bouquet départemental de services

Présentation du 18/10/2013

– L A
D R O
M E – LE DÉPARTEMENT

1. Contexte et opportunité de la réflexion

- La mutation de l'ingénierie publique de l'État
- La plus grande complexité des projets
- La montée en puissance de l'intercommunalité
- Les contraintes financières
- 2 rapports d'information du Sénat :

Y. Daudigny : « *Les collectivités territoriales : moteur de l'ingénierie publique* »

P. Jarlier : « *Pour une nouvelle architecture territoriale de l'ingénierie en matière d'urbanisme* »

2. Parangonnage

Plus de 50 % des Départements ont mis en place une offre structurée d'ingénierie publique locale

Sous différentes formes :

- Agence technique départementale : 21 (+1)
- Services internes : 16
- Syndicat (SIVU ou syndicat mixte) : 4
- SPL : 3
- Association loi 1901 : 1

3. Un choix politique de solidarité territoriale

- **Le Département choisit de s'investir auprès des collectivités en :**
- **Maintenant son appui financier global aux territoires = 1er partenaire financier du territoire**
- **Mobilisant des moyens humains pour faciliter la réalisation des projets**
- **Coordonnant les différentes ressources en ingénierie pour mutualiser les moyens et les compétences sur le territoire**

4. État des lieux des ressources en ingénierie présentes en Drôme

- Urbanisme / Habitat : CAUE + ADIL + CG + DDT
- Bâtiments / Énergie : CAUE + DAH + ADIL-PIE + CEDER + RAEE + SDED + OSER
- Eau / Assainissement : CG: SATE + SATESE 26/07
- TIC : ADN + Pôle Numérique
- Éclairage public : SDED
- Développement territorial : Bureaux d'études privés + CDRA/Pays + PNR

5. Quelques principes pour une nouvelle offre départementale

- Améliorer l'offre d'Ingénierie Publique

- Coordonner l'offre publique existante
- Offrir de nouveaux services
- Communiquer sur les services disponibles

- Pas de création de nouvelle structure

- Collaboration entre les différents partenaires publics développant une offre
- Création d'un guichet d'information et d'entrée. Pas de vocation à faire disparaître les liens directs entre les structures partenaires et les collectivités, mais à les compléter

6. Le projet du Département: un bouquet de services en ingénierie publique

- **Mettre en place un guichet unique pour les collectivités**
 - Porte d'entrée : le Service des Relations aux Collectivités à travers les coordonnateurs de zone
 - **Mission :**
 - a) - aiguiller la collectivité vers le service / satellite / partenaire doté de l'expertise requise
 - b) - faire connaître et développer le règlement d'aide pour les études préalables aux projets d'aménagement
 - **Mission optionnelle** : assistance à la conduite de projet par les coordonnateurs de zone

- **Rédaction en cours d'un guide de l'ingénierie publique en Drôme**

7- Enquête auprès des collectivités drômoises (1)

- Questionnaire adressé aux 369 communes et 25 EPCI

250 réponses

Communes (236)

EPCI (14)

<1000 h : 181

1000 à 2499 h : 38

2500 à 5000 h : 9

>5000 h : 8

- Les besoins actuels couverts

Domaine	réponses Communes	réponses EPCI	Taux (%)
Voirie	184	6	76
Eau (Asst et AEP)	150	5	62
Batiment-Energie	119	8	51
Urbanisme	109	3	45

7. Enquête auprès des collectivités drômoises (2)

Les besoins futurs identifiés (131 réponses)

- La poursuite d'une forte demande pour :

la voirie	69 %
le domaine de l'eau	53 %
les bâtiments et l'énergie	42 %
l'urbanisme	35 %

- L'émergence d'une demande dans les domaines suivants :

les systèmes d'information,	
les réseaux et les usages de TIC	44 %
l'assistance juridique	20 %
la mobilité et les déplacements	15 %

8. Les intervenants du bouquet

ADIL

ADN

AMD 26

CAUE

DAH

Direction des Déplacements

Energie SDED

Pole Numérique

Service des relations avec les Communes

Service Gestion de l'Eau (SATE-SATEP)

Partenaire Associé:

EPORA

9. Les champs d'action proposés

	Conseil Amont	AMO	Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'oeuvre	Intervenant
Eau, Assainissement	X	X	X (Maîtrise d'ouvrage déléguée)	CG26
Urbanisme, Habitat	X	X		CAUE – CG 26 - ADIL
Voirie	X	X	X (Maîtrise d'Œuvre)	CG26
Réseaux et Usages numériques	X	X	X (ADN pour ses membres)	ADN – Pole Numérique
Aménagements publics	X	X	X	DAH - EPORA
Energie et Eclairage public	X	X	X	SDED- ADIL
Appui juridique	X	X		Ass. des Maires

10. Un dispositif évolutif

Des domaines non couverts à ce jour

- Systèmes d'information et réseaux informatiques des collectivités
- Conseil en mobilité et déplacements
- Conseil en gestion financière

Des évolutions législatives et réglementaires possibles

Une montée en puissance de l'intercommunalité

11. Etat d'avancement et calendrier (1)

Automne 2013: mise en œuvre progressive du guichet et du bouquet de service

- **Début 2014: développement de deux nouveaux services**
 - **Maitrise d'œuvre dans le domaine des aménagement routiers**
 - **Mise en place d'un Service d'Assistance au Traitement de l'Eau Potable (SATEP)**

11. Etat d'avancement et calendrier (2)

- **Printemps 2014: édition du guide d'ingénierie publique**
- **Avril 2014: information des nouveaux maires**